



MINISTRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
(PAAEP)



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

Pays : **MADAGASCAR**

Projet : **PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE (PAAEP)**

Maître d'ouvrage : **UNITE DE GESTION DU PROJET – UGP PAAEP JIRAMA**

Crédit IDA : **No 7121-MG / Don : IDA N°E040-MG**

Intitulé du Marché : **TRAVAUX DE MISE A NIVEAU ET RENFORCEMENT DE TROIS STATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE A ANKADIVORIBE, FARALAZA ET VONTOVORONA**

Appel d'Offres No : **PAAEP -WJIR-T-005-25**

Emis le : **27 NOVEMBRE 2025**

1. Le Gouvernement République de Madagascar a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le **PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE « PAAEP »**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer les paiements du marché relatif aux travaux cités en objet.
2. L'UNITE DE GESTION DE PROJET PAAEP-JIRAMA (UGP PAAEP-JIRAMA) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les Travaux de mise à niveau et renforcement de trois stations de production d'eau potable à Ankadivoribe, Faralaza et Vontovorona. Le délai d'exécution des travaux est de :

Description des tranches de travaux	Délai maximum (mois)
1.1 – Ankadivoribe (Station de captage, ouvrages de prise, bassin de pré-décantation, conduites de transfert)	12
1.2 – Captage par drain (Ankadivoribe)	14
1.3 – Faralaza (Captage, bassin de pré-décantation, conduites de transfert)	12
1.4 – Vontovorona (Captage, ouvrages de prise, bassin de pré-décantation, conduites de transfert)	14
2.1 – Ankadivoribe (Extension de station de traitement)	14
2.2 – Faralaza (Extension de station de traitement)	14
2.3 – Vontovorona (Extension de station de traitement)	10

3. La passation de marché sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale, 5^{ème} édition-Septembre 2023, accessibles à l'adresse www.worldbank.org, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés : **60% pour les facteurs techniques et autres que le prix et 40% pour le coût de l'Offre.**
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'UGP PAAEP JIRAMA et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 08h00 à 16h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous.
6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'offres complet en **Français** en formulant une demande par lettre ou par mail mentionnant leurs coordonnées complètes à l'adresse mentionnée ci-dessous.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **27 JANVIER 2026 à Dix (10) heures (heures de Madagascar)**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite des offres sera rejetée et ne sera pas acceptée.

Les enveloppes extérieures de l'offre marquées « **ORIGINAL DE L'OFFRE** » et l'enveloppe intérieure marquée « **PARTIE TECHNIQUE** » seront ouvertes publiquement à l'adresse ci-dessous le **27 JANVIER 2026 à Dix (10) heures (heures de Madagascar)**.

Toutes les enveloppes marquées « **PARTIE FINANCIERE** » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre pour un montant de **DEUX CENT VINGT MILLE DOLLARS AMERICAINS (220 000 USD)** ou son équivalent en monnaie librement convertible, à mettre dans l'enveloppe marquée « **PARTIE TECHNIQUE** ».

Les principaux critères de qualification sont :

Capacité financière	Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit à hauteur de TROIS MILLIONS CINQ CENTS MILLE DOLLARS AMERICAINS (3 500 000 USD).
Chiffre d'affaires annuel moyen	Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins VINGT MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS (20 000 000 USD).
Expérience spécifique de construction et de gestion de contrat	Réalisation à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant d'un nombre minimal de marchés similaires stipulé ci-après, de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel exécutés au cours des dix (10) dernières années à compter du 1er janvier 2015 jusqu'à la date limite de dépôt des offres : (i) Un marché d'un montant minimum de DIX-SEPT MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS (17 000 000 USD); ou (ii) Deux (02) marchés d'un montant d'au moins HUIT MILLIONS CINQ CENTS MILLE DOLLARS AMERICAINS (8 500 000 USD). Chacun des marchés présentés au titre de ce critère doit satisfaire aux exigences essentielles minimales ci-après : Marchés de construction dont les travaux d'eau potable (prises d'eau, stations de pompage, transmissions, stations de traitement, réservoirs) représentant au minimum 80% des montants minimums ci-dessus.

Expérience Spécifique	En tant qu'entrepreneur principal, membre de groupement, ou de sous-traitant depuis le 1^{er} janvier 2015, jusqu'à la date de dépôt des Offres : - Une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel dans les activités-clés suivantes : i) Deux (2) marchés de construction de station de traitement d'eau potable de capacité nominale $\geq 5\,000\text{ m}^3/\text{jour}$; ii) Deux (2) marchés de constructions de station de pompage de puissance minimale de 100 kW ; iii) Deux (2) marchés de constructions de bassin de stockage d'eau d'au moins $5\,000\text{ m}^3$; iv) Deux (2) marchés de pose d'au moins 25 km de canalisation en PEHD de diamètre $DE \geq 315\text{ mm}$. - Une expérience minimale en matière de conception, en utilisant les marchés ci-dessus ou d'autres marchés, dans au moins trois (3) marchés doit être démontrée pour l'activité clé suivante : Conception de station de traitement d'eau potable de capacité nominale $\geq 5\,000\text{ m}^3/\text{jour}$.
Expérience Spécifique de gestion des aspects ES	Le Soumissionnaire doit justifier, par au moins deux (2) références de projets similaires exécutés au cours des cinq (5) dernières années, d'une compétence avérée en Gestion Environnementale et Sociale (GES) incluant les volets suivants : • Emploi et conditions de travail ; • Santé et sécurité des populations en phase travaux ; • Prévention et gestion de la pollution ; • Protection et conservation de la biodiversité ; • Gestion du patrimoine culturel et culturel ; • Engagement des parties prenantes ; • Gestion du trafic et de la circulation ; • Suivi, contrôle et traitement des non-conformités, incluant la catégorisation, les délais de correction, les inspections périodiques et le reporting mensuel des incidents environnementaux, sociaux, santé et sécurité.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS), et d'une Déclaration d'Engagement de la main d'œuvre locale.
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

UGP PAAEP – JIRAMA

Bâtiment A1 - Village des Jeux Ankorondrano (1er Etage)

Antananarivo – 101 – MADAGASCAR

E-mail : ugp.jirama@paaep.mg

Site web : www.paaep.mg



Le Coordonnateur

RAKOTONJANAHARY Ranto